



Conseil Communal de Cudrefin

Rapport de la commission des finances

Préavis No 119-2026 : Règlement communal relatif à l'utilisation des caméras de vidéosurveillance

Membres de la commission :

Roland Pfister, Didier Gattlen, Arnaud Heiniger, Alexandre Grossu, Sylvain Baumann

(Conseil communal du **30.04.2026**)

La commission, composée de Roland Pfister, Didier Gattlen, Arnaud Heiniger et Sylvain Baumann, chargée de l'étude du préavis 119-2026 concernant le règlement relatif à l'utilisation des caméras de vidéosurveillance, s'est réunie le 30.03.2026 à l'Hôtel de Ville.

Cette séance a eu lieu en présence de Richard Emmenegger, Véronique Ritter, Jean-François Millet et Jean-Luc Amiet. Nous les remercions pour les explications fournies et les réponses à nos questions.

Objet du préavis

Il est question de clarifier les procédures et droits d'utilisation des caméras de vidéosurveillance au travers d'un règlement communal.

Commentaires

La commission des finances estime que la mise en place de ce règlement est une très bonne initiative car elle permettra d'apporter un cadre d'utilisation des vidéosurveillances dans la commune.

Outre le fait de clarifier l'utilisation, la mise en place d'un règlement est l'unique façon de permettre le visionnage des vidéos en cas de sinistre ou incivilité. En effet, jusqu'à maintenant, il était légalement très difficile, voire impossible, d'utiliser les caméras en place, faute de règlement.

L'acceptation du préavis permettrait ainsi d'apporter des mesures dissuasives (caméras avec signalement) mais également de permettre leur utilisation contrôlée afin de transmettre aux autorités compétentes, les informations en cas de déprédation.

Ce règlement devrait ainsi apporter des améliorations au niveau sécuritaire mais également réduire certains coûts de maintenance et réfections de bâtiments. Il participera également à réduire une certaine frustration présente liée au fait de ne pas pouvoir utiliser les caméras installées et ainsi ne pas donner suite à certaines actions illégales dans la Commune.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis et reçu les explications nécessaires, la commission recommande aux membres du Conseil :

D'accepter le préavis 119-2026 et son règlement relatif à l'utilisation des caméras de vidéosurveillance.

Roland Pfister

Didier Gattlen

Arnaud Heiniger

Sylvain Baumann